

Covid-19 : Flash Europe et International du 31 mars 2020

Publié le 2 avril 2020

La France, l'Europe et le monde entier continuent de se mobiliser et de prendre des mesures pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 et soutenir l'économie mondiales. Point au 31 mars.

France : un plan d'urgence pour les PME et ETI exportatrices

Ce plan, diffusé le 31 mars vient compléter les mesures d'urgence prises par le Gouvernement en soutien aux entreprises. Quatre mesures exceptionnelles à noter :

1. Renforcement de l'octroi des garanties de l'Etat à travers Bpifrance pour les cautions et les préfinancements de projets export afin de sécuriser la trésorerie des entreprises exportatrices.
2. Prolongement d'un an des assurances-prospection en cours d'exécution permettant une extension de la période de prospection couverte.
3. Elargissement du dispositif de réassurance publique Cap France export avec une capacité de 2 Md€ apportée à l'assurance-crédit export de court terme. Ce dispositif couvrira l'ensemble des pays du globe.
4. Renforcement de l'accompagnement et de l'information par les opérateurs de la Team France Export (Business France, les Chambres de commerce et d'industrie et Bpifrance) en lien avec les régions et le réseau des conseillers du commerce extérieur.

Les outils de soutien financier à l'export demeurent en outre pleinement disponibles.

Europe : un nouveau projet de budget

La Commission va présenter une nouvelle proposition sur le cadre financier pluriannuel (CFP) pour 2021-2027« pour faire face aux conséquences économiques de la pandémie de coronavirus ». Le projet initial -avant Covid- n'avait pu faire l'objet d'un accord. Le futur budget devra être au centre du plan de relance européen. Autre piste : la flexibilisation complète des fonds existants, dont ceux de la politique de la cohésion. Cette flexibilisation permettra de mobiliser plus agilement les fonds européens pour faire face à la crise.

L'Eurogroupe se réunira par ailleurs le 7 avril pour renforcer la réponse économique européenne. Les ministres des Finances feront des propositions visant à renforcer la réponse politique et économique au Covid-19. Les pistes sont multiples : recours au fonds de sauvetage permanent de la zone euro, élaboration d'un système temporaire de réassurance chômage, mobilisation accrue de la Banque européenne d'investissement (BEI), instrument de dette commun (coronabonds)...

Après le Parlement européen, les ministres ont donné leur feu vert aux mesures budgétaires d'urgence et aux modifications du Fonds de solidarité de l'Union européenne. L'initiative d'investissement en réaction à la crise liée au coronavirus (CRII) prévoit une aide financière de 37 Mds d'euros via les fonds structurels et d'investissements, fondée sur les préfinancements non dépensés. La Commission prépare par ailleurs une nouvelle série de mesures à la demande expresse des États. Par ailleurs, le Conseil a adopté la suspension temporaire des règles de l'UE sur les créneaux horaires dans les aéroports.

La Commission a également proposé aux États-membres d'étendre l'encadrement temporaire des aides d'État décidé le 19 mars 2020 pour soutenir l'économie. Elle propose d'ajouter cinq nouvelles aides dans la liste des soutiens possibles : soutien accru aux activités de R&D liées au coronavirus, soutien accru en faveur de la

construction et de la modernisation des installations d'essai concernant les produits utiles, soutien accru en faveur de la fabrication de produits utiles, soutien ciblé sous la forme de reports de paiement des impôts et des taxes et/ou de suspensions de cotisations patronales de sécurité sociale afin d'éviter les licenciements, soutien ciblé sous la forme de subventions salariales afin d'éviter les licenciements

Enfin, la Commission autorise le « Fonds de solidarité » français pour les PME touchés par le Covid-19. Le soutien apporté consiste en l'octroi de subventions directes jusqu'à 3500 euros par entreprise, afin de couvrir leurs coûts de fonctionnement dans le contexte difficile causé par la pandémie. Les bénéficiaires sont des entreprises comptant 10 salariés au maximum et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas un million d'euros.

La Commission souhaite également assurer la libre circulation transfrontalière des travailleurs qu'elle estime « critiques » en vue de lutter contre le virus. Une quarantaine de métiers sont visés.

Allemagne : de nouvelles mesures pour faire face à la crise

L'Allemagne muscle son budget de crise pour soutenir les emplois et les entreprises menacés par l'épidémie de coronavirus (122,5 Mds d'euros de budget supplémentaire. A compter du mois d'avril, les règles relatives au chômage partiel seront par ailleurs assouplies

La crise va coûter au pays des centaines de milliards, selon l'Institut Ifo. L'économie devrait subir une contraction allant de 7,2 à 20,6 points, ce qui correspond à une fourchette entre 255 et 729 milliards d'euros. La confiance des investisseurs allemands est au plus bas depuis la crise financière de 2008. Le secteur de l'automobile a annoncé l'arrêt de la production jusqu'à Pâques et exige que la reprise soit préparée dès maintenant. Pour la première fois depuis 2013, les exportations allemandes devraient à nouveau baisser, une baisse de 4,4 % est attendue. La baisse de la consommation est estimée à 3 % qui sera suivie d'une forte croissance de 4,5 % en 2021 grâce aux effets de rattrapage. Une qu'une récession au premier semestre sera inévitable

Italie : le patronat se mobilise

Le confinement est prolongé jusqu'au 12 avril. Une réouverture progressive pourrait commencer à partir de cette date en donnant la priorité aux activités où la distance sociale peut être garantie. Une convention nationale a été signée entre la fédération des banques, les partenaires sociaux et le gouvernement. Les banques octroieront aux travailleurs licenciés à cause du COVID-19 une avance forfaitaire de 1400 euros sur leur indemnité de chômage. La Confindustria, demande une réaction européenne forte, un plan de soutien massif des petites et moyenne entreprises, une modification du cadre réglementaire en Italie et en Europe.

Devant la hausse rapide du nombre de victimes, Rome a décidé d'accélérer le durcissement des restrictions, demandé par les élus du Nord du pays. Giuseppe Conte, a annoncé l'arrêt de toute activité productive qui ne soit strictement « *nécessaire, cruciale, indispensable à garantir les biens et services essentiels* » jusqu'au 12 avril prochain, au moins. Dans toutes les activités qui continuent à fonctionner, les salariés devront être dotés de dispositifs de protection, et le protocole sur les mesures contre le coronavirus devra être rigoureusement appliqué. La Confindustria, s'attend à un recul de 6 % du PIB en 2020, si la phase aigüe de la crise liée au coronavirus se termine en mai. Le déficit public passerait à 5 %, contre 1,6 % en 2019, et la dette publique, à 147 % du PIB, contre 134,8 % en 2019.

Royaume-Uni : entrée en vigueur de mesures d'aide économiques

Un guide des critères d'éligibilité au « Job Retention Scheme » permettant aux entreprises d'être remboursées à la hauteur de 80 % des salaires mensuels de 2500 £ maximum pour les emplois maintenus, a été publié. La Banque d'Angleterre a annoncé une baisse d'urgence des taux d'intérêt pour soutenir l'économie : les taux passent à 0,25 %, ramenant les coûts d'emprunt au niveau le plus bas de l'histoire. La Banque a déclaré qu'elle libérerait également des milliards de livres de prêt supplémentaire pour aider les banques à soutenir les entreprises.

La British Chambers of Commerce a abaissé ses prévisions de croissance du PIB pour 2020 à 0,8%, La croissance trimestrielle du PIB devrait atteindre 0,2 % au premier trimestre 2020, suivie d'une contraction de -0,1 % au deuxième trimestre. Les prévisions de croissance de la consommation des ménages ont été revues à la baisse à 0,9 % pour 2020 (contre 1,3 %). L'investissement des entreprises devrait se contracter de 0,7 %

Chine : une reprise lente mais progressive

La banque centrale a abaissé de 20 points de base le taux des opérations de reverse repurchase agreement, de 2,4 % à 2,2 %. Cela équivaut à injecter 50 milliards de yuans (6,36 milliards d'euros) dans l'économie. Le gouvernement chinois a aussi prévu d'émettre des obligations spéciales. Des mesures ont été prises pour faciliter le commerce de produits permettant de lutter contre l'épidémie. L'Administration de l'aviation civile a annoncé que du 29 mars au 4 avril, le trafic international sera ramené à 108 vols, soit une baisse de 85 % par rapport au début de l'épidémie. Le nombre de passagers par jour est réduit à 4 000. Le trafic ferroviaire de passagers à destination de Wuhan a repris à compter du 28 mars et il sera possible de quitter Wuhan et le Hubei par le train à partir du 8 avril.

Selon Trivium, l'économie chinoise fonctionnerait au 27 mars à 74,9 % de ses capacités normales. Les entreprises industrielles fonctionneraient à 80 % de leur niveau normal. Cependant, les prévisions de croissance pour 2020 demeurent incertaines. Le déficit budgétaire de l'Etat devrait passer de 6 % à 6.3 % en 2020 selon le FMI.

Etats-Unis : adoption d'un plan de sauvetage record

Plus de 2000 milliards de dollars (près de 10 % du PIB du pays) vont être injectés dans l'économie américaine pour soutenir les entreprises et les salariés et les familles américaines affectées par la crise sanitaire. La Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED) maintient au plus bas les taux baissés début mars (de 150 points de base à une fourchette entre 0 et 25 points de base actuellement). Ces taux resteront en place « jusqu'à ce que la Banque Centrale soit sûre que l'économie a surmonté la crise actuelle ». -Des mesures de soutiens très importantes ciblent actuellement les marchés financiers. Ce soutien se matérialise au travers d'achats massifs de titres.

L'administration US envisagerait de supprimer pour trois mois la collection des droits de douane pour abaisser les coûts des entreprises. Les mesures restrictives varient fortement entre les Etats fédérés. Cependant, des mesures de confinement infra-Etats-Unis commencent à être mises en place.

La situation ne reviendra pas à la normale avant le dimanche de Pâques, le 12 avril, comme l'espérait la Maison Blanche. Les règles de distanciation sociale sont maintenues pour les quatre prochaines semaines, laissant présager l'impact macroéconomique le plus important pour les Etats-Unis depuis la crise économique et financière de 2008. Les PME (moins de 250 personnes) subissent l'essentiel du choc : 50 % des PME n'ont pas de plan d'urgence. 21 % disparaîtraient après un arrêt d'activité totale d'au moins quatre semaines. Dans la construction, près de 30 % des entreprises interrompent ou retardent leurs chantiers. La chute de la demande de produits pétroliers affecte fortement l'industrie. -Les secteurs du transport, du commerce de détail, du loisir, de l'hôtellerie et des services aux particuliers accusent le coup en raison d'une demande en berne. La situation des compagnies aériennes devient dramatique. Le secteur automobile est en fort ralentissement.

Amplifier et coordonner les mesures de rétablissement de l'économie

Dans une tribune publiée le 31 mars, le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, appelle les gouvernements à amplifier et coordonner les mesures de rétablissement de l'économie pour faire face à la « troisième et plus grave crise économique, financière et sociale du XXI^e siècle » après les attentats du 11 septembre 2001 et la crise financière mondiale de 2008. Seul un effort de portée internationale collectif et coordonné permettra de relever le défi.

Trois priorités doivent être poursuivies à tous les niveaux : faire face à la crise de santé publique ; relever l'économie et la remettre en mouvement ; à plus long terme, orienter l'action publique vers de nouvelles approches

pour réparer les dégâts produits et mieux nous préparer aux chocs futurs.

L'OCDE appelle au déploiement d'efforts coordonnés au niveau international autour de quatre axes : Intensifier la coopération internationale en réponse au défi sanitaire ; promouvoir des politiques publiques communes ; améliorer la coordination de la réglementation et de la surveillance financières ; rétablir la confiance, notamment en éliminant les restrictions aux échanges. L'ambition doit être à la hauteur du plan Marshall à une échelle mondiale